



**INFORMATIONS
PRATIQUES**

FORMAT
Présentiel

MODE DE PARTICIPATION
Paris
Auditorium NYSE
Euronext, 39 rue
Cambon, 75001 Paris

DATE
10 avril 2013

LIEU
Auditorium NYSE
Euronext, 39 rue
Cambon, 75001 Paris
Paris

PARTICIPATION
0 €

INSCRIPTION
www.aefr.eu

CONTACT
contact@aefr.eu
01 70 98 06 53

Matinale

« La médiation à l'AMF : vers une compréhension mutuelle entre investisseurs et Industrie financière ?

Depuis la prise en compte par l'AMF en 2012 des recommandations du rapport Delmas-Marsalet, et le renforcement de l'indépendance du rôle de la médiation au sein de l'AMF, cette fonction s'est profondément renouvelée.

Marielle COHEN-BRANCHE, ancien Conseiller à la Cour de Cassation, nommée fin 2011 Médiateur de l'Autorité des marchés financiers viendra expliquer les différents dimensions de renouvellement et les enseignements des cas traités depuis 18 mois. Elle s'attachera principalement à démontrer en quoi ce processus et les recommandations émises par le médiateur contribuent à améliorer les pratiques en matière financière et la compréhension mutuelle entre investisseurs et professionnels de la finance.

Cette fonction de médiation, bien connue dans la culture anglo-saxonne est renforcée dans le cadre de la Directive européenne du 12 mars 2013, pour tout consommateur européen quelque soit le secteur d'activité. Elle abordera également les impacts pour le secteur financier de cette nouvelle directive. Après une carrière au sein de Directions juridiques de Banques, où elle a notamment occupé le poste de Directeur juridique et contentieux du Crédit agricole d'Ile de France de 1993 à 2003, Marielle COHEN-BRANCHE a occupé jusqu'en 2011, les fonctions de Conseiller en service extraordinaire à la Cour de cassation en charge du droit bancaire et financier et membre de la Commission des sanctions de l'AMF.

| | |
|---|--------------------|
| • Inscription en ligne | • Programme |
|---|--------------------|

Participation: 70 euros